



Photo en attente

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JB MOULIÉ NOUVEAU PRÉSIDENT DU SNBL

Jean-Baptiste Moulié (AMB Charpentes/ Berton Demangeau) ancien Président de la commission technique du Syndicat National du Bois Lamellé, prend la succession de Jean-Paul Goubie à la tête du SNBL.

Le 21 janvier 2011, Jean-Baptiste Moulié a été élu à l'unanimité à la présidence du Syndicat National du Bois Lamellé (SNBL). A la tête des sociétés AMB Charpentes et Berton Demangeau, cet ancien Compagnon du Devoir s'est impliqué pour la filière, notamment à travers la direction de la commission technique. Aujourd'hui, il prend la succession de Jean-Paul Goubie et entend poursuivre l'important travail qui a été réalisé au cours des dernières années :

«Paul-Henri Mathis et Jean-Paul Goubie ont construit, lors de leurs mandats respectifs, les fondations de la profession telle qu'elle est aujourd'hui. Evolutions normatives, certification, démarche de qualification environnementale, modes de calcul... des bases saines et solides ont été posées. La mission qui m'est confiée aujourd'hui consiste à développer le marché du bois lamellé sur ces bases.»

Pour ce faire, le nouveau Président entend fédérer les différentes sensibilités qui composent le syndicat. Fabricants-charpentiers, groupes industriels, lamellistes-constructeurs, tous doivent pouvoir s'impliquer et exprimer leurs besoins et problématiques. Au-delà de l'implication, Jean-Baptiste Moulié souhaite profiter de son mandat pour instaurer une gestion collégiale des décisions. Sur ces bases fédératrices, les actions prioritaires viseront à accroître le marché français du bois lamellé en accélérant la communication, en développant certains programmes de recherche (bois lamellé en construction verticale, par exemple), et en valorisant les arguments majeurs du bois lamellé sur le terrain environnemental :

«Le bilan carbone et l'éventualité d'une taxation présenteront une véritable opportunité de développement pour le bois lamellé : les maîtres d'ouvrage se tourneront inmanquablement vers ce matériau performant qui leur permettra d'alléger leur impact.»

SNBL

SYNDICAT NATIONAL DU BOIS LAMELÉ
6 av. de Saint Mandé - 75012 Paris
Tél. : 01 43 45 53 43
Site Web : www.glulam.org